



SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE L'AERODROME BRIVE-SOULLAC

2024-27

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt-quatre et le 21 octobre à 9 h 30, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Brive, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 14 octobre 2024.

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Frédéric SOULIER, M. François PATIER, M. Yves GARY, M. Christian PRADAYROL, M. Jean-Louis LASCAUX, M. Julien BOUNIE
Conseil Départemental de la Corrèze : M. Francis COMBY, Mme Frédérique MEUNIER
Communauté de Communes CAUVALDOR : M. Jean-Claude FOUCHÉ
C.C.I. de la Corrèze : Mme Françoise CAYRE
Ville de Terrasson : Conseiller Municipal : M. Roger LAROUQUIE

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Jean-Paul FRONTY, M. Philippe VIDAU, M. Henri SOULIER, Mme Alexandra DOUSSAUD
Conseil Départemental de la Corrèze : M. Pascal COSTE, Mme Pascale BOISSIERAS
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : M. Philippe NAUCHE, M. Pascal CAVITTE, Mme Anabelle REYDY, M. Valéry ELOPHE
Conseil Départemental du Lot : M. Frédéric GINESTE
C.C.I. du Lot : M. Jean HUGON

DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Mme Marie-Christine LACOMBE représentant M. Philippe VIDAU, Mme Sylvie LORENZON représentant M. Henri SOULIER, M. Eddie MARCOS représentant Mme Alexandra DOUSSAUD
Conseil Départemental de la Corrèze : M. Gérard SOLER représentant M. Pascal COSTE

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Jean-Paul FRONTY donne pouvoir à M. François PATIER

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Eddie MARCOS pour remplir les fonctions de secrétaire.

**OBJET DE LA DELIBERATION : Renouvellement d'un membre du Conseil d'Administration de la Régie
Personnalisée**

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Conformément aux articles 5.1 et 5.2 des statuts de la Régie Personnalisée, le Comité syndical désigne 8 membres titulaires et 8 membres suppléants composant le conseil d'administration de la Régie Personnalisée. Les membres, tous issus du Syndicat Mixte sont répartis de la manière suivante :

- Trois représentants de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive, suppléés par deux représentants de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive et un représentant de la ville de Terrasson.
- Deux représentants du Conseil Départemental de la Corrèze, suppléés par deux représentants du Conseil Départemental de la Corrèze.
- Un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze, suppléé par un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot.
- Un représentant du Conseil Départemental du Lot, suppléé par un représentant de la Communauté de Communes Causses et Vallée de la Dordogne (CAUVALDOR).
- Un représentant du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, suppléé par un représentant du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.

Par délibération n°2023- 21 en date du 19 décembre 2023, le comité syndical a complété la liste des membres du conseil d'administration de la régie personnalisée d'exploitation de l'aéroport suite à la démission de M. Raphaël Daubet,

Considérant que par courrier en date du 7 août 2024, la préfecture du lot a accepté la démission de la Présidence de CAUVALDOR de M. Christophe Proença,

Un poste de délégué suppléant au sein du conseil d'administration de la régie d'exploitation de l'aéroport est ainsi vacant.

Vu la désignation des délégués titulaire et suppléant décidée par le bureau de la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne (CAUVALDOR) le 7 octobre 2024,

Considérant l'installation ce jour des nouveaux délégués du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac ;

Afin de compléter le poste vacant de représentant au conseil d'administration de la régie personnalisée suite à la démission de Monsieur Christophe Proença, il convient de désigner :

- 1 représentant de la communauté de communes CAUVALDOR en qualité de membre suppléant.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **Désigne** le membre suppléant suivant, complétant ainsi le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée de l'Aéroport Brive-Souillac :

MEMBRES SUPPLEANTS
FOUCHÉ Jean-Claude

- **Rappelle** la composition générale du Conseil d'Administration de la Régie :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
BOUNIE Julien	PRADAYROL Christian
GARY Yves	VIDAU Philippe
PATIER François	LAROUQUIE Roger
COMBY Francis	COSTE Pascal
DELPECH Jean-Jacques	BOISSIERAS Pascale
CAYRE Françoise	HUGON Jean
GINESTE Frédéric	FOUCHÉ Jean-Claude
NAUCHE Philippe	CAVITTE Pascal

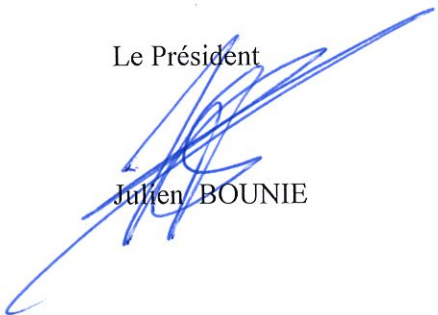
Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 15
Nombre de suffrages exprimés : 16

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Votes : Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

Le Président


Julien BOUNIE